



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE PORTANT LE NUMÉRO 03-429

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée :

QUE lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra **le mardi 4 juillet 2023 à compter de 19 h 30**, le Conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure au Règlement de zonage portant le numéro 03-429 et ses amendements, pour la propriété sise au 32, chemin Karen à La Pêche connue sous le lot 6 254 357 du cadastre du Québec.

Demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'un garage et le déplacement d'une remise dans la cour avant non conformes aux normes prévues au Règlement de zonage 03-429.

La séance publique aura lieu à la Salle Desjardins du complexe sportif de La Pêche située au 20, chemin Raphaël à La Pêche.

DONNÉ à La Pêche, ce 16^e jour du mois de juin deux mille vingt-trois (2023).

M^e Sylvie Loubier
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, M^e Sylvie Loubier, greffière et directrice générale adjointe, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie aux endroits fixés par le conseil.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 16 juin 2023.

M^e Sylvie Loubier
Greffière